

LA PRESSE
DANSKREAU & CIE
ADMINISTRATION ET REDACTION
1540, RUE NOTRE DAME

LA PRESSE
MONTREAL, 10 JUIN 1887.

L'honorable M. A. Lacoste est parti, hier matin, par le train de la malle anglaise pour prendre le Stearns à Rimouski. Le but de son voyage est d'aller plaider devant le Conseil Privé.

Il nous fait infiniment plaisir d'apprendre que Monsieur C. P. Davidson a été nommé juge de la Cour Supérieure à Montréal, en remplacement du juge Torrance. M. Davidson est un avocat distingué, un esprit droit, large et cultivé.

LA GRANDE FETE DE DEMAIN

Nous n'avons probablement pas besoin d'attirer l'attention sur la grande fête champêtre organisée pour demain à Hie Sainte-Hélène. L'hôpital Notre-Dame est le miracle de la charité et les dames de Montréal qui sont les véritables créatrices de l'œuvre trouvent, tous les ans, quelques surprises nouvelles pour nous pousser à la philanthropie par les plus aimables chemins. Nous n'avons pas, comme elles, l'avantage de puiser dans cette source intarissable le cœur féminin. Il faut des encouragements humains à nos aspirations les plus pures, et nous admirons l'habileté avec laquelle elles nous réduisent parfois à l'impossibilité d'écrire une bonne action. Nous ne connaissons personne capable de refuser un samedi d'aller sous les grands bois et sur la riche pelouse de Hie Sainte-Hélène prendre un repos du midi qui comptera dans la vie, puisqu'il sera servi par nos plus jolies montrealaises.

Nos vaillantes compatriotes n'auraient peut-être pas eu besoin d'ajouter à cet attrait celui d'un menu soigné; car il y a encore des jours où l'homme ne vit pas seulement de pain. Mais, tout de même, on a voulu y ajouter le pain et même le vin, comme en fait foi la carte du jour.

Nous ne manquons pas de nous convaincre que nous sommes allés y faire la charité, mais sa fond les pauvres pour-ont ce jour-là au vent aussi d'avoir été de bons bienfaiteurs puisqu'ils auront été la cause de cette fête unique.

Voici le menu :

- VIANDES FROIDES
Salade à l'hospitalière.
Jambon au jus Royal.
Veau en Kermesse.
Agneau à la Présidente.
Langues salées à la fête Champêtre.
Cornu beef à la Patronesse.
Saucissons à la Reine.

LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON

Le parlement de cette province du Manitoba est occupé, dans sa session, du chemin de fer de la Baie d'Hudson, voie des plus importantes et dont nous avons signalé l'utilité depuis longtemps déjà.

Suivant le bill adopté par cette législature, le lieutenant-gouverneur est autorisé à garantir, pendant 25 ans, un service d'intérêt de 4 p. c. par an sur un montant d'obligations de \$4,500,000 à toute compagnie qui s'engage à construire la ligne suivant les clauses du bill.

Le projet de loi relatif à la construction de la ligne, et auront le droit d'en nommer et d'en payer les ingénieurs et les inspecteurs. Le Commissaire des chemins de fer pour la Province agira comme arbitre, dans toutes les questions sur lesquelles les syndicats seront d'opinion opposée.

Lorsque la ligne sera achevée, les profits nets seront déposés, tous les mois, au crédit des syndicats pour servir premièrement au paiement des intérêts des actions non garanties, et pour appliquer la balance, s'il y en a, au remboursement des intérêts payés par le gouvernement. De plus, le produit de la réalisation des trois tracts de terre accordés à la compagnie sera également versé entre les mains des syndicats pour être utilisé de la même manière que les recettes nettes.

Dans le résumé que nous venons de faire de cet acte on remarquera qu'il n'est nullement fait mention de la Compagnie du chemin de fer Winnipeg et Baie d'Hudson, actuellement incorporée, et que l'aide promise sera accordée à la première compagnie qui remplira les charges imposées par le gouvernement.

Cette compagnie a, du reste, déclaré qu'elle ne pouvait accepter les clauses de cet acte. Elle prétend que la garantie du gouvernement est absolument inutile par suite des conditions dans lesquelles elle est accordée, et que les pouvoirs donnés aux syndicats les rendent absolument maîtres de construire et d'exploiter la ligne comme bon leur semblera.

On voit donc que ce bill n'a nullement avancé la solution de la question, et que la ligne à la Baie d'Hudson ne sera malheureusement pas encore commencée cette année, à moins qu'une compagnie ne soit en mesure de la construire en dehors de la subvention gouvernementale.

LES OUVRIERS DE BORD A QUEBEC

Les ouvriers de bord à Québec sont en train de renouveler les scènes disgracieuses d'il y a quelques années.

Le navire Glengarry, est arrivé dans le port de Québec, avec un chargement de mélasse. Le contrat pour le déchargement du navire a été accordé au plus bas soumissionnaire, M. Rosa. Il se met de suite en frais d'engager des hommes pour travailler au déchargement, mais les ouvriers de bord refusent de travailler, parce que M. Rosa ne fait pas partie de leur société. M. Rosa, alors engagé d'autres hommes qui n'appartiennent pas à la société des ouvriers de bord, mais ceux-ci, au nombre de 1,500, envahissent les quais pour empêcher les autres ouvriers de travailler au déchargement du navire.

C'est une singulière association qui empêche ses membres de travailler et qui use de violence vis-à-vis de ceux qui veulent gagner leur vie. Les ouvriers de bord à Québec ont déjà chassé du port de Québec une bonne partie des steamers qui avaient coutume d'y laisser leur cargaison, et ils continuent aujourd'hui leur œuvre jusqu'à ce qu'il n'en reste plus un seul navire dans le port de Québec. Ces ouvriers de bord sont donc un fléau pour la ville de Québec et en même temps ils se condamnent à la misère en refusant de travailler lorsque l'occasion s'en présente.

Si les ouvriers de bord à Montréal, se conduisaient comme ceux de Québec, les steamers finiraient certainement par aller décharger ailleurs.

Dans le cas du Glengarry, les ouvriers de Québec n'ont pas prétendu qu'on ne leur offrait pas assez, ils refusent simplement de travailler parce que M. Rosa ne fait pas partie de leur société. Cette prétention n'est pas raisonnable. La société des ouvriers de bord a été bien mal inspirée si ses membres ne peuvent pas travailler pour qui bon leur semble.

Tout ce qui gêne la liberté du travail est condamnable et cause un tort considérable aux ouvriers eux-mêmes.

Il est regrettable que les ouvriers de Québec se soient aventurés dans cette voie dangereuse. Sans doute qu'ils peuvent bien se constituer en association pour se protéger et favoriser la cause du travail, mais dans le cas présent ils sont loin de se protéger, ils ne font que nuire à leur cause et compromettent leurs intérêts.

LA MORT CIVILE ET LES JESUITES

La proposition religieuse chez les Jésuites fait suite à la mort civile. Le numéro du Star du 31 mars dernier a publié une opinion émise dans une leçon donnée à l'Université Laval, par M. Horace Archambault, professeur de droit administratif.

"Not sans légèreté constitués les corporations qui existaient au temps de la cession du pays et qui depuis ont été reconnues et reconnues par autorité compétente.

La Compagnie de Jésus existait de fait lors de la cession du pays à l'Angleterre et ses membres prononcèrent des vœux solennels. Elle était reconnue par l'Eglise et par l'Etat. C'était, par conséquent, une corporation légalement constituée, formant une personne morale, jouissant de lettres patentes et partant ayant des droits à exercer et des obligations à remplir.

Le projet de loi qui nous est donné s'est trouvé le seul représentant de cette compagnie de Jésus. Il est mort. Alors, en vertu du paragraphe quatre de l'article 235 c. c. qui a été adopté par le Parlement, la corporation n'existe plus.

Les Jésuites établis au pays depuis la cession n'ont pas prononcé des vœux solennels. Ils n'ont pas fait de profession légale, ils n'ont pas fait de profession religieuse. Qu'entend-on par vœux solennels? Pour que les vœux soient solennels, dit Pothier, dans son Traité des Personnes, il faut que cinq choses soient réunies.

1. Que l'ordre dans lequel ils sont faits, soit approuvé dans l'Eglise et dans l'Etat, etc.

2. Les Jésuites, fait-on dire à M. Archambault, ne furent pas francs de mort civile en entrant dans l'ordre parce que leur société n'avait pas été reconnue par les autorités civiles.

3. S'ils n'auraient pas civiquement, c'est parce qu'ils ne prononcèrent pas de vœux solennels et qu'ils ne faisaient pas profession dans le sens légal.

4. Comment se fait-il qu'une reconnaissance ultérieure par l'Etat ait eu l'effet de leur donner la mort civile? N'est-ce pas une application d'un *jure post limini* ou d'une fiction de la loi corrompue ou de quelques lois légales?

5. On a voulu dire que le mort civile de ses membres fait de la corporation un corps public sans pouvoir civil? On a mal dit.

6. On a voulu dire que la mort civile par profession religieuse est une dégradation telle que ceux qui en sont atteints deviennent pour la société des objets dégradés et vile qu'il faut repousser de son sein, par conséquent, exposer les jeunes gens à leur atteinte dégradante serait une imprudence? On a dit un absolu.

7. Nous reconnaissons dans notre droit, dit Richer, page 16, une autre source de la mort civile, mais qui est loin d'être infamante et forcé de constater que l'honorable et volontaire; c'est celle qui résulte de la profession en religion.

8. L'avarice, la vengeance ou la jalousie, dit encore Richer, sont de mauvaises passions qui conduisent à la première. Celle-ci, au contraire, n'a d'autre source que le sentiment de la haine et du mépris, elle est infamante, elle est volontaire. La seconde est toujours libre dans son principe, quoiqu'elle devienne irrévocable dans la suite.

PARLEMENT FEDERAL

Première Session - Sixième Parlement
CHAMBRE DES COMMUNES
Ottawa, 8.

La séance est ouverte à 3 heures p.m. Sir Hector Langevin a proposé la proposition par Sir A. P. CARON, que la séance du soir terminée, la chambre s'ajourne à vendredi, à 3 heures p.m.

M. BÉGIN dépose le rapport du comité des impressions, lequel recommande que le département de la papeterie soit placé sous le contrôle de la chambre au lieu de faire partie du nouveau département des impressions.

Sur la proposition de Sir John A. MACDONALD, la discussion de cette question est remise à lundi.

L'honorable M. THOMPSON dépose un bill pour modifier l'acte qui détermine comment sera constituée la chambre des communes et pour donner à la représentation des territoires du Nord-Ouest. Il faut modifier cette loi en décrétant que la chambre des communes sera composée de 21 membres.

Je sais qu'on ne peut pas faire un bon vin tempéré par le moyen du parfum, mais les lois prohibitives ont été adoptées aux Etats-Unis, dans le Maine, Massachusetts, Vermont, New Hampshire, Rhode Island, et dans les deux premiers Etats surtout, on a obtenu les résultats les plus satisfaisants.

C'est pas la première fois que cette question est soulevée en parlement, puisque cette chambre a déjà adopté les lois de tempérance de 1835 et de 1845, et mis en vigueur dans plusieurs comtes avec d'excellents résultats; mais les partisans de la prohibition ne trouvent pas que cette loi ne fait que défendre la vente des boissons enivrantes dans les localités où elle est interdite par les contrainctions.

En terminant, M. Jamieson dit qu'il sympathise avec ceux dont les intérêts sont menacés par la proposition de loi relative à la chambre, mais il sympathise davantage avec les personnes qui sont ruinées par le commerce de la bière, du cidre et des vins légers ne peut que favoriser la cause de la tempérance.

M. FISHER appuie la motion dit que le seul remède à apporter aux maux causés par l'intempérance est de prohiber complètement le commerce des boissons enivrantes.

M. GIBBOURD se prononce en faveur de la prohibition de la vente des boissons enivrantes, mais dit qu'il est convaincu que l'usage de la bière, du cidre et des vins légers ne peut que favoriser la cause de la tempérance.

Il est démontré par l'histoire et la statistique, fait-il observer, que dans les pays où la vente des boissons enivrantes est prohibée, les maux qu'elle cause augmentent, celle des vins légers diminue en proportion, et vice versa.

M. FREEMAN, après avoir parlé longuement des maux causés par la prohibition, déclare qu'il votera en faveur de la proposition soumise à la Chambre pour prohiber complètement le commerce des boissons enivrantes.

M. CARGILL (Bruce) dit que bien qu'il se soit prononcé en faveur de la loi Scott, il ne se prononce pas en faveur de la loi actuelle, d'aujourd'hui parce qu'elle n'a pas eu le résultat qu'on en attendait.

SEANCE DU SOIR
La Chambre se forme en comité et adopte les bills privés suivants :

Bill concernant la compagnie du chemin de fer de Grand Tronc, de la baie George et du lac Erie.—M. D'Almeida.

Bill concernant la compagnie de chemin de fer de "Midland"—M. Hudspeh.

Bill pour constituer légalement la compagnie d'Halifax et de la baie de Miramichi.—M. Grandin.

Bill pour constituer légalement la compagnie de chemin de fer de la Haute-Côte.—M. Curran.

Bill pour modifier de nouveau la charte de la compagnie d'assurance "Western Assurance Co."—M. Curran.

Bill pour constituer légalement la compagnie d'assurance "Equity"—M. Curran.

Bill pour autoriser la compagnie "Freehold Loan and Savings" à étendre ses opérations et pour d'autres fins.—M. Denison.

Bill pour constituer légalement la compagnie "The Canadian Accident and Indemnity Association"—M. Curran.

Bill pour autoriser la liquidation des affaires de la banque de Picton.—M. Tupper.

MEUBLES A PRIX REDUITS
Nous croyons devoir informer les personnes qui ont besoin de meubles pour le printemps que M. Alf. Deschambault, le meublier bien connu, coté des rues Sainte-Catherine et Montcalm, ayant l'intention de se retirer des affaires son bon, a décidé de vendre tous les meubles qu'il a en main à prix réduits, afin d'évacuer son stock le plus tôt possible; on trouvera chez lui des ameublements de chambre à coucher de \$15 à \$100, sideboards de \$5 à \$50, ameublements de salon en crin pour \$35, enfin un assortiment très considérable de meubles de tous genres et de tous les prix.

Les cigares Mikado sont les meilleures cigares à se sur le marché.
SECRET No 13 DE GEO. TUCKER
Onguent de la Montagne Verte pour Empâtres.

AUX MARCHANDS !
Les soumissionnés afin d'avoir un local plus convenable pour leur commerce.

GENRE DE COMMERCE
ONT TRANSPORTE
Fond de Marchandises
No. 1910 RUE NOTRE-DAME,
(dans la bâtisse de l'hôtel Belmont) et les marchandises trouvées dans un assortiment complet.

REMI MAILLET
Marchand-Tailleur
1419 Rue Ste. Catherine
(Contre porte de la rue Visitation)
1 an

NOUVEL ETABLISSEMENT
Thibaudeau, Girard & Cie
241
RUE SAINT-PAUL
Côté de la Rue Saint-Vincent.

Importateurs de Nouveautés
LIGNES SPECIALES
Messieurs les négociants, tant de la ville que de la campagne, sont respectueusement invités à nous faire une visite.

MACHINE AUTOMATIQUE "CANADA"
POUR FAIRE LA BRIQUE.
ATTEN MACHINE A BRICLER A L'EVIER A BEAL.
Fabriquées et vendues par
CHAS. SHEPPARD,
Fabricant de Briques et de Tuiles,
702, RUE PARISHAISE, Montréal.

BICYCLES
ROVER SAFETY
La meilleure machine du monde.
Les bicyclettes "PROVER" "BRITISH" avec Lampes, Clochettes, Emallons.

PRIX TRES BAS
WATSON & PELTON
53 - RUE SAINT-SULPICE - 53
Demandez des catalogues.
20 av-1 m-jno

LIVRES ! LIVRES !
BAUDRONCOURT, Jacques del.—Histoire populaire du Canada, d'après les documents français et américains. 1 fort volume in-8. 2,50.

Le service de la presse "PROVER" "BRITISH" avec Lampes, Clochettes, Emallons.

Le service de la presse "PROVER" "BRITISH" avec Lampes, Clochettes, Emallons.

Le service de la presse "PROVER" "BRITISH" avec Lampes, Clochettes, Emallons.

Le service de la presse "PROVER" "BRITISH" avec Lampes, Clochettes, Emallons.

Le service de la presse "PROVER" "BRITISH" avec Lampes, Clochettes, Emallons.

Le service de la presse "PROVER" "BRITISH" avec Lampes, Clochettes, Emallons.

Le service de la presse "PROVER" "BRITISH" avec Lampes, Clochettes, Emallons.

MARCHANDS DE
A. L. HURTUBISE & FRERE, BOIS ET CHARBON
Bureau principal, No. 966 Rue Ontario.
Nous informons nos amis et le public en général que nous n'avons aucun agent autorisé pour la vente de charbons, et pour l'accomplissement de nos pratiques nous recevons leurs ordres à nos différents magasins de grains.

JUBILEE DE LA REINE

T. R. BARBEAU
Marchand-Tailleur
A décidé de faire une réduction importante sur ses habillements, soit faits à ordre ou d'avance. Il reçoit tous les jours de nouveaux patrons dans les

TWEEDS ET SERGES
M. ISDORE DRAGON
TAILLEUR EN CHEF,
Ne voulant plus tenir les chapeaux, j'ai décidé de les vendre à sacrifice.

NO. 1899 RUE NOTRE-DAME.
AU BON MARCHÉ !
Alphonse Valiquette.

1869, RUE NOTRE-DAME, 1871
VENTE SPECIALE
175 Douzaines de Parasols à être sacrifiés à 25c's dans la piastra.

PARASOLS et OMBRELLES dans toutes les nuances à être sacrifiés au quart de leur valeur.
CHAPEAUX garni et non garni à être sacrifiés à la moitié de leur valeur.

GANTS KID, GANTS SOIE, MENOTTES en SOIE et en FIL à être sacrifiés à 50c dans la piastra.
RUBANS, FRILS, COLS, COLLETES, DENTELLES, etc., à la moitié de leur valeur.

Notre assortiment de BAS dans toutes les couleurs et grandeurs voulu, réduit 50c dans la piastra.
POUR HOMMES
Chemises Blanches et de Couleurs, Corps et Caleçons, Collets, Poignets, Bretelles, Mouchoirs, Bas, Etc.

L'assortiment le plus complet se trouve
AU BON MARCHÉ
1869, Rue Notre-Dame, 1871
ALPHONSE VALIQUETTE

SALLE DE LUNCH

PICKWICK
13-RUE SAINT-LAURENT-13
MONTREAL.

Lunchs chauds et froids, Vins, liqueurs et cigares de choix, SERVICE SOIGNE

ALFRED P. MAZURETTE, Propriétaire.
P. DANSEREAU,
219 - RU CRAIG - 221
MONTREAL.

M. Dansereau a en main un stock de voitures neuves de toutes sortes qu'il tient à la disposition du public, tels que : Coupés, Voitures de Cochers, Voitures de Boulangers, Phaétons, Victorias, Buggies, Kermes à trois, Landaus, Voitures de Québec-Omnibus-Charrettes, Voitures d'Hiver de toutes sortes.

M. Dansereau construit sur commande toutes sortes de voitures de famille, et fait une spécialité de réparations à son marché. Il emploie les meilleurs ouvriers et les meilleurs matériaux. M. Dansereau est inventeur d'une nouvelle coupe brevétée pour les voitures de famille et les voitures de place. Son invention a été reconnue comme la meilleure et il a obtenu les premiers prix et les diplômes pour chaque voiture aux expositions de 1881 et 1882.

P. DANSEREAU, 219 et 221 rue Craig, Montréal.
Les voitures fabriquées par M. Dansereau sont garanties et reconnues les meilleures qu'on puisse fabriquer au Canada. Les voitures d'hiver et d'été de seconde main vendues à moitié prix.

DE TOUTES SORTES
PEINTURES
Huiles, Vernis, Terebenthines, Verres à Vitres, GLACES DE MIROIRS, PINCEAUX, MASTIC, FLOUPE, COULTEUR, VERT A JALOUSIES, BLANCHISSOIRS, TEINTURES DE TOUTES SORTES, MEDICAMENTS PATENTÉS, ETC.

J. T. LETOURNEUX, 259 RUE ST. PAUL, MONTREAL
29 mai 1887

EDITION DE TROIS HEURES.

Le deuxième centenaire de Robert Cavalier de La Salle

A LA SALLE DES ETATS

(Du Nouvelliste, de Rouen, 28 Mai) Dans la salle des Etats de l'archevêché de Rouen, restaurant par ses soins, devenue de bureaux aux armées de ses professeurs...

Aux côtés de M. de Mer Thomas avait pris place M. le comte Armand Riquier, qui a succédé au vaillant amiral Courbet dans le commandement en chef de la division française de l'océan Indien...

M. de Mer Thomas prend le premier la parole. Dans cette langue solide et ferme, à l'expression juste et puissante, il fait passer jusqu'à l'éloquence, et avec laquelle il prononce tout à tour, en des jours qui demeurent mémorables...

Après les chaleureux applaudissements qui ont saisi ces discours, que nous ne pouvons avoir tenu en le résumé, M. Félix, parlant au nom des Sociétés Savantes de Rouen, remercie M. de Mer Thomas de sa patriotique et gouvernante initiative...

Après les chaleureux applaudissements qui ont saisi ces discours, que nous ne pouvons avoir tenu en le résumé, M. Félix, parlant au nom des Sociétés Savantes de Rouen, remercie M. de Mer Thomas de sa patriotique et gouvernante initiative...

Après les chaleureux applaudissements qui ont saisi ces discours, que nous ne pouvons avoir tenu en le résumé, M. Félix, parlant au nom des Sociétés Savantes de Rouen, remercie M. de Mer Thomas de sa patriotique et gouvernante initiative...

Après les chaleureux applaudissements qui ont saisi ces discours, que nous ne pouvons avoir tenu en le résumé, M. Félix, parlant au nom des Sociétés Savantes de Rouen, remercie M. de Mer Thomas de sa patriotique et gouvernante initiative...

Après les chaleureux applaudissements qui ont saisi ces discours, que nous ne pouvons avoir tenu en le résumé, M. Félix, parlant au nom des Sociétés Savantes de Rouen, remercie M. de Mer Thomas de sa patriotique et gouvernante initiative...

Après les chaleureux applaudissements qui ont saisi ces discours, que nous ne pouvons avoir tenu en le résumé, M. Félix, parlant au nom des Sociétés Savantes de Rouen, remercie M. de Mer Thomas de sa patriotique et gouvernante initiative...

qui a représenté près de nous la France au Canada. Si le Canada n'est plus la nouvelle France, les Canadiens, sous un autre drapeau, n'ont cessé d'être fidèles à la mère-patrie...

Quelle idée élevée il sait nous donner de celui qui réval! Les hommes lui seul un empire à la France? Comme il la su rendre avec un charme exquis cette nouvelle France...

Les débris vers de cette pièce, animés d'une souffle superbe, et dits par le poète d'un souffle superbe, vibrant, lui ont valu une ovation prolongée dont l'expression toute spontanée lui a dû être très sensible...

Le compte rendu de la première partie de la fête nous a entraîné, tout succinct qu'il soit, hors de la limite que nous nous étions imposée. Nous ne saurions toutefois nous dispenser de consacrer quelques lignes à l'éloge de M. L. Riquier et F. Le Roy, qui constituent la partie à la fois artistique et populaire de la fête...

Des premières mesures du préluce symphonique, les sympathies dans l'impression et les excellents musiciens qui ont accompagné M. L. Riquier et F. Le Roy, ont été d'ailleurs une page pure et classique des maîtres normands. La partie d'orchestre est traitée en fugue, comme la partie des chœurs en canon, et pendant que la prière cadence et fait songer à Haendel, l'ouragan de marine avec ses matons des affilements du vent, des grondements du tonnerre, par des moyens essentiellement modernes, trépasse par sa richesse harmonique, son intensité et sa justesse d'expression, car il est traité d'une façon tout à fait nouvelle et qui appartient en propre au compositeur...

L'œuvre toute entière a fait une excellente impression et l'on eût voulu pouvoir applaudir les excellents musiciens qui ont accompagné M. L. Riquier et F. Le Roy, ont été d'ailleurs une page pure et classique des maîtres normands...

La bénédiction du Saint-Sacrement, précédée de l'exécution d'un *Motet ergo* à grand orchestre, de M. l'abbé Bourdon, habile et modeste directeur de maîtrise, a couronné cette fête d'un caractère si élevé...

Après les chaleureux applaudissements qui ont saisi ces discours, que nous ne pouvons avoir tenu en le résumé, M. Félix, parlant au nom des Sociétés Savantes de Rouen, remercie M. de Mer Thomas de sa patriotique et gouvernante initiative...

Après les chaleureux applaudissements qui ont saisi ces discours, que nous ne pouvons avoir tenu en le résumé, M. Félix, parlant au nom des Sociétés Savantes de Rouen, remercie M. de Mer Thomas de sa patriotique et gouvernante initiative...

Après les chaleureux applaudissements qui ont saisi ces discours, que nous ne pouvons avoir tenu en le résumé, M. Félix, parlant au nom des Sociétés Savantes de Rouen, remercie M. de Mer Thomas de sa patriotique et gouvernante initiative...

Après les chaleureux applaudissements qui ont saisi ces discours, que nous ne pouvons avoir tenu en le résumé, M. Félix, parlant au nom des Sociétés Savantes de Rouen, remercie M. de Mer Thomas de sa patriotique et gouvernante initiative...

Après les chaleureux applaudissements qui ont saisi ces discours, que nous ne pouvons avoir tenu en le résumé, M. Félix, parlant au nom des Sociétés Savantes de Rouen, remercie M. de Mer Thomas de sa patriotique et gouvernante initiative...

COLONNE CARSLEY.

Vendredi, le 10 Juin 1887

Aujourd'hui et demain nous offrons trois caisses de parois choisies, noires et de couleurs de 20 à 30 par cent au-dessous de la valeur.

S. CARSLEY

Indiennes Indiennes Indiennes

Ginghams Ginghams Ginghams

Trois caisses de nouveaux patrons d'indiennes et ginghams ont été mis en vente hier, belles couleurs et meilleure valeur de la ville.

S. CARSLEY

Satins Satins Satins

Chambrays Chambrays Chambrays

Trois nouvelles caisses de satins et chambrays offertes à prix très réduits.

S. CARSLEY

Indiennes de deuil Indiennes de deuil Indiennes de deuil

Lawns de deuil Lawns de deuil Lawns de deuil

Trois caisses de ces marchandises offertes à prix très réduits.

S. CARSLEY

Peau de cerf Peau de cerf Peau de cerf

Gants en peau de cerf, 48 la paire

S. CARSLEY

Crêtonnes et franges de crêtonne Crêtonnes et franges de crêtonne Crêtonnes et franges de crêtonne

Sept balles de crêtonnes et deux caisses de franges assorties (certes examinaient) à des prix très réduits. Crêtonnes, bonnes couleurs de ége la verge en montan.

S. CARSLEY

Taille d'oreillers Taille d'oreillers Taille d'oreillers

Toujours un grand assortiment, baptême uni et dentelle, aussi baptême avec broderie suisse de 1.35 la paire.

S. CARSLEY

Trousseaux de baptême Trousseaux de baptême Trousseaux de baptême

Les pratiques sont certaines de trouver tout ce qu'il faut pour trousseaux de baptême, assortiment complet.

S. CARSLEY

Tourneurs Tourneurs Tourneurs

Tourneurs de toutes grandeurs pour l'éte chez

S. CARSLEY

Ombrelles avec couverts en dentelle chez

S. CARSLEY

Ombrelles avec volants en dentelle chez

S. CARSLEY

Ombrelles en soie noire unie chez

S. CARSLEY

CHAPEAUX D'ETE. Nous avons le plus bel assortiment de chapeaux d'été. Nous vendons ces chapeaux à bas prix comme nous avons tout jours fait. Ces chapeaux sortent des meilleures manufactures et offrent toutes les garanties possibles: élégance, belles formes, garnitures en soie, etc. C'est maintenant le temps de se en choisir, parmi ces milliers de chapeaux que nous avons en magasin. Un seul prix.

S. CARSLEY

CHES, DESJARDINS et Cie, 157, rue Saint-Jacques, Montréal. Aux Trois Chevreuils, 179-jno

SECRET No 11 DE GEO. TUCKER

Guérir le Rhume, Toux, Enrouement Coqueluche, Comme sous le nom de Sirup Bojane de Tucker.

S. CARSLEY

SECRET No 11 DE GEO. TUCKER

Guérir le Rhume, Toux, Enrouement Coqueluche, Comme sous le nom de Sirup Bojane de Tucker.

FETE-DIEU

Vous trouverez tout ce qu'il y a de plus chic en fait de

Cravattes, Collets, Chemises, Bretelles, etc., etc.

450 CRAVATTES à 20 valant de 60, 70, 80 et 85. 200 CHEMISES REGATTA vendues de 150 valant \$1.50

POIGNETS et COLLETS à 10. Chaque une grande réduction dans ces départements, au delà de 25 par pièce.

ASSORTIMENT COMPLET

2024 & 2028 Rue Notre-Dame.

LA CANADIENNE

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Capital social \$300,000

Dépôt au gouvernement \$25,000

Bureau: 13 Côte St. Lambert, Montréal. 28 Bonaparte demeurant, 281-31-33

PROVISIONNEMENT DU PENITENCIER

DES SOUSMISSIONS cachetées, adressées au Directeur du Penitencier, seront reçues au Bureau de l'Administration de Saint-Vincent de Paul, jusqu'à Mercredi, le 10 Juin prochain, à midi. Les articles devront être accompagnés d'un contrat pour servir de modèle, durant une année, à compter du premier Juillet prochain, 1887. Les articles compris dans le classement qui suit: 1. Marchandises sèches: a. 60 de manufacture canadienne; b. Farine forte de Boulanger, en barils et inspectée; c. Charbon dur et charbon mou; d. Enclercs et huiles de charbon; e. Viande fraîche (bovins et moutons); f. Lard sale, Afax, inspecté; g. Pain et pain, tout et blanc (non pour semence) à pain moulu; h. Cuir et fournitures à l'usage de la cordonnerie; i. Quinquinaire.

L'objet d'une soumission devra au moins comprendre une des classes de marchandises plus haut énumérées, en son entier, et pourra en contenir plusieurs. Tous les articles devront être de première qualité.

Il sera fourni des échantillons des articles compris dans la 1ère, 2e et 3e classe, par le Directeur du Penitencier, en un nombre suffisant, en même temps que les soumissions.

Chaque soumissionnaire devra accompagner sa soumission de six lettres de caution, responsables conjointement et solidairement pour le cas où la soumission, serait acceptée. Aucune soumission, qui n'aura été faite dans la forme prescrite ne sera acceptée.

Toutes les lettres de caution, les soumissions, les blancs et relatifs, ainsi que les spécifications imprimées et les conditions y ayant rapport, pourront être obtenues en s'adressant au sous-secrétaire de l'Administration de Saint-Vincent de Paul, au Penitencier, 135, rue Notre-Dame, à Montréal. Le Directeur du Penitencier, 135, rue Notre-Dame, Montréal, le 10 Juin 1887.

LA PUME D'ACIER

Repandue dans tout le monde

S'adapte à toute description d'écriture

Dix Genres Différents

Demandez une carte d'échantillons et la liste des prix.

MORTON, PHILLIPS & BULMER, FABRICATEURS DE LIVRES

1755-1757 RUE NOTRE-DAME MONTREAL.

BANQUE VILLE-MARIE

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois per cent sur le capital payé sera distribué le 15 Juin prochain, à midi. Les actions de la Banque de la Ville-Marie, au capital de \$1,000,000, seront fermées du 21 au 31 mai inclusivement.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des actionnaires aura lieu le 15 Juin prochain, à midi, au Penitencier, le QUINZIEME JOUR DE JUIN prochain, à midi.

Par ordre du Bureau. U. GARAND, Caissier.

BANQUE JACQUES-CARTIER.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois per cent sur le capital payé sera distribué le 15 Juin prochain, à midi. Les actions de la Banque de Jacques-Cartier, au capital de \$1,000,000, seront fermées du 21 au 31 mai inclusivement.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des actionnaires aura lieu le 15 Juin prochain, à midi, au Penitencier, le QUINZIEME JOUR DE JUIN prochain, à midi.

Par ordre du Bureau. U. GARAND, Caissier.

BANQUE HOCHELAGA

DIVIDENDE No. 22

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois per cent sur le capital payé sera distribué le 15 Juin prochain, à midi. Les actions de la Banque de Hochelaga, au capital de \$1,000,000, seront fermées du 21 au 31 mai inclusivement.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des actionnaires aura lieu le 15 Juin prochain, à midi, au Penitencier, le QUINZIEME JOUR DE JUIN prochain, à midi.

Par ordre du Bureau. U. GARAND, Caissier.

VENTES PAR ENCAN

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTES PAR ENCAN

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTES PAR ENCAN

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

VENTE A L'ENCAN PAR MARCOTTE & ECHEMENT

FRANCE! CANADA!

LIGNE BOSSIERE

SOUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE, FAISANT LE SERVICE ENTRE LA HAYRE ET MONTREAL TOUS LES VINGT JOURS

Le vapeur COMTE DE RU (1200 tonneaux) partira de Montréal le 12 Juin à 10 heures. Le vapeur HENRI IV (1000 tonneaux) partira de Montréal vers le 20 Juin.

CORNALEMMENT DIRECTES données en France pour toutes les villes du Canada, et à Montréal pour les principales villes de France et d'Europe.

Pour les prix du fret et du passage, s'adresser à BOSSIERE, FRERES & Cie, Havre, et No 209 rue des Commissaires, Montréal.

11 mai-1

Ligne de vapeurs transatlantiques

BEAVER CANADA SHIPPING COMPANY

